6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois, 6 mois, 1 an — Nord et Départements limitrophes. . . . 4 fr. 50, 9 fr., 18 fr. — Autres Départements . . . . 5 fr. 50, 11 fr., 22 fr. — *Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.*

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Vendredi 17 Juin 1910

C'EST DIMANCHE PROCHAIN

que commencera la publication de notre

Nouveau Feuilleton

LA VIERGE

Par Emile BERGERAT

Déjà nos lecteurs ont été conquis et charmés par un roman du même maître : « LE CHEQUE », que nous avons publié récemment.

Comme le « Chèque »

LA VIERGE

fait partie de l'admirable série des « DRAMES DE L'HONNEUR » qui ne contribua pas peu à la gloire de l'illustre Caliban, du spirituel et délicat conteur, du philosophe libéré qu'est

EMILE BERGERAT

LA VIERGE

que le grand écrivain a étudiée, c'est une jeune fille moderne, élevée selon les principes de la morale chrétienne, et condamnant férocement, au nom de ces mêmes principes, des êtres bons et aimants qui ont entouré son enfance de soins exquis.

Eveillée enfin, par l'amour, à un sentiment plus réel de la justice, du devoir et de la conscience,

LA VIERGE

en devenant femme, guérit le mal qu'elle a fait, et sait retrouver, pour ceux qui l'aiment, le bonheur qu'ils croyaient perdu à jamais.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs nous sachent gré de leur avoir fait connaître cette nouvelle œuvre :

LA VIERGE

par Emile Bergerat

LE BUDGET

Il y a un point du programme de la nouvelle Chambre dont, *à mon sens, on a le tort de ne point parler* assez. On nous entretient avec obstination de cette réforme électorale, qui n'est tout au moins pas très urgente, puisqu'à moins d'une dissolution elle ne pourrait être appliquée que dans quatre ans. On fait sonner aussi les beautés d'une réforme administrative, qui demanderait à être précisée : mais il paraît que cela n'est pas facile puisqu'on remet à une date ultérieure les explications attendues sur ce grave sujet. Il y a une question dont il me semble qu'on ne dit rien. Que va-t-on faire au point de vue *financier* ? C'est, *à mon sens*, ce qu'il y aurait de plus urgent ; et j'espère que le gouvernement a des idées arrêtées sur ce grave problème.

Il ne faut pas oublier que nous n'avons pas un *budget régulier*. Au dernier moment, on s'est décidé à équilibrer celui de cette année par un chiffre de ressources d'emprunt que nul ne songe à maintenir dans les budgets à venir. Un pays bien administré ne vit pas de dettes nouvelles ; le déficit n'est pas une situation normale. Nous n'avons pas discuté cette fâcheuse façon de boucler *la loi de finances*, parce qu'il était trop tard, et que mieux valait encore couvrir provisoirement de la sorte des dépenses devenues excessives que de les consolider en quelque sorte par des impôts nouveaux. *Mais le problème n'est pas résolu* : il est ajourné, et il va falloir le résoudre.

On sait d'où vient le déficit. Il ne faut pas en accuser la situation de ce pays. Au point de vue financier, elle a été excellente durant la dernière législature. Nos recettes ont suivi, de par notre développement économique, *une progression normale*. C'est une chimère absurde de prétendre empêcher les dépenses publiques de s'accroître avec les besoins et la richesse du pays. Mais si on avait sagement *réglé leur accroissement inévitable*, on aurait trouvé dans l'augmentation spontanée des ressources de quoi les couvrir ; et nous aurions évité les difficultés où nous nous débattons.

On a grossi les dépenses sans mesure : et il ne faut point s'en prendre à la politique de réformes sociales qui est aujourd'hui une nécessité. *Cette politique n'y figure que pour un chiffre insignifiant*. On a lâché la bride aux budgets militaires, et ils ont pris le galop. La dernière année surtout, ils ont fait un bond énorme. Je voudrais être sûr que ce surcroît de dépenses correspond à un surcroît égal de forces militaires. Mais je me permets d'en douter. Il me souvient d'avoir été *fort maltraité* autrefois pour avoir voulu examiner de plus près les cuirassés de M. de Lanessan. Ils ont coûté fort cher ; et quand ils ont été construits, on s'est hâté de nous dire qu'ils ne valaient rien, et que la France *n'avait pas de flotte de combat. On en* dira autant, peut-être avec plus de raison encore, des cuirassés monstres que l'on construit aujourd'hui. Si j'en crois des renseignements venus de bonne source, les fameuses *turbines donnent* des résultats déplorables. Jusqu'ici, le résultat le plus net de l'énorme surcroît de dépenses de la marine est l'accroissement, si justement dénoncé par M. Henry Michel, des dividendes de quelques *sociétés métallurgiques*.

Si l'on veut continuer, il faut se résigner d'avance à une lamentable culbute *financière. Non seulement on n'aura* plus un sou pour les réformes sociales, mais encore il faudra choisir entre les emprunts et les impôts nouveaux.

Les emprunts, nous avons vu où ils conduisent, lors *du fameux plan Freycinet*. On commence par trouver très commode de n'avoir ni à lésiner sur les dépenses, ni à alourdir le fardeau des contribuables. Mais un jour vient vite où l'on est épouvanté du *trou béant qu'on* a creusé devant soi. Nous avons la dette la plus forte du monde : bien que légèrement réduite dans une période toute récente, elle dépasse encore trente milliards. Ce serait une folie de recommencer à l'augmenter.

Pourtant, depuis quelques années, on semble las de la sagesse qui a réglé notre politique *budgétaire depuis vingt-cinq ans environ*, et à laquelle nous devons notre situation actuelle. Au milieu de la dernière législature, une poussée très vigoureuse avait été faite pour ramener l'ère des budgets *monstrueux*, laissant derrière eux des milliards de dettes. Il y a bien des arrière-pensées de ce genre dans les efforts que l'on a fait pour répandre la panique sur l'état de nos forces maritimes. Et sans l'énergie avec laquelle M. Caillaux se mit en travers de ces beaux projets, nous en aurions vu de belles. *Mais ce n'était que* partie remise ; et si j'en crois des bruits, que j'ai lieu de croire fondés, le successeur de M. Caillaux aurait à tenir tête aux mêmes efforts.

On a même raconté qu'il avait été question d'un emprunt d'un milliard et demi pour commencer. Et l'on annonce que les deux ministères militaires, dont les crédits se sont prodigieusement grossis au budget de l'année courante exigeraient encore cette année plus de cent millions de surcroît. Il nous semblait qu'ils avaient déjà fait preuve d'un appétit dévorant *dans ces derniers temps* : aujourd'hui, on pourrait croire au contraire qu'ils se retenaient, en attendant le moment propice. La Chambre est élue ; elle a quatre ans devant elle : elle n'a plus à redouter des comptes à rendre prochainement au suffrage universel. L'heure est bonne pour lui arracher les millions par centaines.

Rien ne serait plus dangereux qu'un pareil calcul : et si l'on veut perdre la Chambre nouvelle dès ses débuts, on n'a qu'à se lancer dans des dépenses aussi ruineuses. Aura-t-elle assez de bon sens pour le comprendre ? *Il serait téméraire d'essayer* des pronostics sur une majorité encore inconnue. Mais ce qui est bien certain, c'est que de lourdes fautes financières mettraient vite la politique républicaine en péril. *Le plus récent succès obtenu par la réaction est* vieux de vingt-cinq ans. Beaucoup ont oublié que la situation budgétaire créée par des dépenses excessives fut, avec les expéditions lointaines, la principale cause du mouvement de *mécontentement* qui compromit un instant nos institutions populaires. Il faudrait être insensé pour recommencer.

Camille PELLETAN.

Congrégations et Etats

Quand, à diverses reprises, la France dut parer au danger que les congrégations religieuses faisaient courir à la prospérité nationale, les catholiques, *inspirés par Rome, s'érigèrent en persécutés*. Quand, enfin, après les échecs répétés de toutes les *demi-mesures, le gouvernement républicain* dut expulser les congrégations, aussi bien pour réparer les effets désastreux de spoliations successives accomplies par les ordres monastiques, que pour garantir la liberté des citoyens, l'Eglise essaya de soulever ses fidèles contre ce *qu'elle appelait une iniquité*.

Or, ce qui se passe aujourd'hui en Espagne *montre bien* qu'il n'y avait, dans ce fait, ni injustice, ni parti-pris, ni sectarisme, mais seulement l'impérieux besoin qui s'impose à tous les Etats de préserver et de maintenir leur énergie et leur force sociale.

Quoi de plus déprimant, en effet, pour la vitalité d'une nation, que l'existence dans *son sein de groupements parasites* qui, en accaparant le maximum de ce qu'ils peuvent retirer de l'effort productif de l'ensemble des citoyens, ne fournissent rien en retour à la société. Chez les peuples qu'aveuglait encore la foi, cette constatation *s'est imposée lentement. Mais rien ne pouvait* empêcher, cependant, qu'elle apparût enfin dans toute son évidence.

Ce n'est donc plus la France athée qui demande, aux ordres religieux, leur participation à l'impôt, qui limite le nombre des *congrégations autorisées* à s'implanter sur son sol ; c'est le monarque très catholique d'Espagne qui *annonçait*, hier, de semblables mesures dans son discours du trône. *On est las, en effet, chez nos voisins*, de souffrir et de peiner pour engraisser les suppôts de Rome. On est las de voir fuir la richesse dans les mains de ceux qui mettent aussi bien les forces de leur volonté que celles de leur argent à asservir le peuple. Il fallait que des mesures soient prises. *Elles seront suffisantes et, demain*, les croyants espagnols seront obligés, comme l'ont fait les libres-penseurs français, de *chasser les bandes rapaces de congréganistes*.

C'est donc bien moins une question religieuse qu'une question de préservation sociale que soulève la présence des congrégations dans un Etat, de même qu'on ne guérit *les plaies qu'en en chassant les microbes* qui les infectent, de même on ne protège une nation de l'asservissement et de la ruine qu'en expulsant de son sein les parasites des monastères et des couvents.

CHRONIQUE

L'ANNONCE

M. Charles Voisier, chef de bureau au sous-secrétariat du commerce extérieur, avait obtenu un mois de congé pour aller dans le Midi soigner sa santé fortement ébranlée par des crises de neurasthénie parvenue à l'état aigu.

Le huitième jour de son congé, il s'éveilla *dans une chambre d'hôtel*, plus maussade que jamais. En dépit du climat enchanteur de Cannes, de la beauté de son golfe, des promenades sur la Croisette et des excursions sur les flancs de l'Esterel, il n'avait pu décidément parvenir à secouer la dose de spleen, d'hypocondrie et de lassitude qui embrumait son cerveau. Sa seule distraction avait consisté jusqu'ici à jeter, matin et soir, des boulettes de pain aux mouettes du rivage : il dut s'avouer qu'elle ne suffisait pas à le faire entrer en convalescence.

Comme le garçon lui servait son chocolat, il manifesta quelque nervosité :

— Garçon, jeta-t-il sur un ton impératif, vous m'apporterez les journaux.

— Mais, monsieur, les journaux de Paris ne sont pas encore arrivés : il n'y a que ceux de la région...

— Je m'en fiche ! apportez-moi des journaux...

Le garçon revint avec deux feuilles locales. Il en déplia fébrilement une, tourna non moins fébrilement la première page, puis la seconde, et, tout en trempant machinalement quelques tranches de pain beurré dans son chocolat, son regard se reposa sur les annonces de la dernière page. En tête figurait celle-ci :

« Jeune femme, trente-deux ans, sérieuse, « instruite, physique agréable, épouserait volontiers *monsieur d'un certain âge*, jouissant d'une petite situation assurée. Ecrire « initiales D. K. 142, poste restante, Cannes ».

M. Voisier daigna sourire ; ensuite sa physionomie revêtit l'expression grave et soucieuse d'un homme sur qui le Destin a laissé choir un cheveu pour lui donner matière à penser. Au fait, de quoi souffrait-il ? N'était-ce pas de cette sorte d'isolement dans lequel il se tenait calfeutré depuis une dizaine d'années ? c'est-à-dire depuis son divorce ? On ne goûte par impunément les joies de la vie commune, les douceurs du pot-au-feu familial, *le sommeil béat de l'alcôve conjugale* pour retomber brusquement dans le gouffre effarant et stupide du célibat.

Son chocolat achevé, M. Voisier réfléchit encore, les yeux sur l'annonce. Celle-ci, dans son laconisme, revêtait le caractère d'une aventure, d'une aventure tout à fait imprévue, *vraiment séduisante*. Pourquoi ne la tenterait-il pas ? Quel qu'en fût le dénouement, elle n'en constituerait pas moins un dérivatif précieux pour sa neurasthénie.

Il prit dans sa valise une feuille de papier vierge de tout en-tête et déguisa admirablement son écriture en ces lignes :

« Madame,

« Je viens de parcourir votre annonce. Je crois remplir vos desiderata : ma situation est bien assise, en ce sens que je suis fonctionnaire et que je dispose, en outre, de deux mille francs de rentes... Mon âge ? Mon Dieu, à quoi bon vous le dissimuler ? La quarantaine va sonner bientôt.

« Est-il utile de vous en dire plus long avant de vous connaître ? J'ai traversé de pénibles vicissitudes... Marié trop jeune avec une femme que j'adorais, j'ai été obligé de m'en séparer et de provoquer le divorce pour incompatibilité d'humeur. N'allez pas croire *surtout que les meilleures raisons étaient de* mon côté, et tous les torts de l'autre. Je suis malheureusement doué d'un tempérament *prompt*, impulsif, passablement susceptible, et quelque peu original. La moindre contradiction me contrarie, la plus petite résistance m'irrite...

« Vous le voyez, l'aveu est franc et dépourvu de toute ambiguïté, et je le fais avec intention, parce que l'expérience de la vie m'a prouvé que les pires malentendus proviennent des plus légères désillusions.

« J'ajoute même que je me sens parfaitement incapable de nourrir une nouvelle passion à l'égard d'une femme. Le dicton vulgaire qui prétend que le cœur n'a qu'une seule flambée dans l'existence humaine doit être juste. Ce que je désire, ce que j'attends, c'est la vraie compagne, fidèle, bonne, dévouée autant qu'intelligente, qui consent courageusement à gravir avec vous, côte à côte, le coteau parfois abrupt de la vieillesse.

« Ne pensez-vous pas, comme *moi*, qu'une amitié réelle et profonde entre deux époux ne leur ménage pas autant de joies intimes que l'amour, tout en les mettant à l'abri des douloureux aléas de celui-ci ?

« Si vous êtes de mon avis, veuillez me répondre aux initiales G. T. 00, et croire à mes sentiments très respectueux ».

***

Deux jours après, M. Voisier retirait du *guichet de la poste restante* la lettre suivante, dont l'écriture était aussi adroitement déguisée que la sienne. Vraisemblablement sa correspondante éprouvait tout autant de crainte que lui de se compromettre.

« Monsieur,

« Parmi les cinq ou six lettres qui m'ont été adressées à la suite de mon annonce dans le « Phare de la Côte », je retiens seulement la vôtre, parce qu'elle me semble émaner d'une nature essentiellement franche.

« Moi aussi, hélas ! j'ai connu les vicissitudes dont vous m'entretenez. Comme vous, j'ai aimé. Comme le vôtre, mon cœur a saigné *sous la déchirure légale*. N'est-ce pas qu'elle creuse une plaie ineffaçable, cette déchirure-là ? Elle peut se cicatriser parfois, en partie, mais on n'en garde pas moins la sensation du vide, ou plutôt de quelque abîme dans lequel auraient sombré vos illusions, vos forces et votre foi.

« Vous le voyez, mon état d'esprit répond admirablement au vôtre.

« Quant à votre tempérament, il m'a paru que vous vous étiez complu à m'en faire un effrayant tableau. Mais, ne craignez rien : le mien peut servir de parallèle au vôtre. Je possède peut-être quelques qualités, mais j'ai assurément des défauts innombrables. Il vous faudra user de beaucoup plus d'indulgence que je n'aurai besoin de tolérance à votre égard.

« Enfin, espérons que l'expérience de la vie, pour employer votre terme — nous aura assagis réciproquement. Nous trouverons, sans doute, dans une estime et une amitié mutuelles un terrain d'entente qui nous fera oublier les champs d'or de notre jeunesse. Je m'imagine que le poids du passé doit être bien léger lorsqu'on place sur l'autre plateau de la balance la sérénité, l'harmonie, la douceur apaisante de l'heure qui assure le contact entre deux époux revenus des vaines grandeurs de ce monde, et qui n'ont d'autre souci que celui de s'entr'aider, de se plaire et de cacher à la vue l'un de l'autre le déclin du jour.

« Agréez, je vous prie, mes respectueuses civilités. »

La lecture achevée, la physionomie de M. Voisier respira cette sorte de béatitude à la fois comique et touchante que décèlent les résurrections morales. Vraiment, la lettre était bien tournée. Elle révélait, en tout cas, une nature supérieurement féminine, dépourvue de toute réticence, exempte de toute hypocrisie. L'aventure devenait piquante...

Le chef de bureau du commerce extérieur se tâta à la façon d'un médecin qui procéderait lui-même à son *auscultation : aucun trouble*, pas de malaise, pas migraine, rien de détraqué dans le rythme du balancier organique... Sa neurasthénie avait dû disparaître comme par enchantement. En hâte, il pria sa correspondante de lui fixer un rendez-vous. Elle lui répondit par ces quelques mots :

« Trouvez-vous dans l'après-midi de demain, entre 2 et 3 heures, au kilomètre 9 de [illegible] sur le banc rustique qui fait face à la borne. »

***

...L'après-midi était délicieuse. La mer, nonchalante, clapotait au pied des *roches rouges* de la Corniche, et son bleu était si pur, si flou, si azuré, qu'il se noyait, sans aucune nuance *appréciable, avec la ligne d'horizon* qui voilait la terre corse. Le soleil, ardent, projetait sa flamme sur les boules d'or des orangers et des mandariniers abrités dans les calanques de la côte, sur la terrasse des villas.

Arrivé au kilomètre 9, M. Voisier renvoya la voiture qui l'avait amené de Cannes... Sa mystérieuse correspondante n'était pas encore arrivée... Dans le trouble insurmontable *qui l'agitait*, une idée germa en son cerveau, une idée qui découlait de la crainte d'être victime d'une mystification. Pourquoi, en l'attente de sa venue, ne se cacherait-il pas à proximité du banc ? De cette façon, il se ménagerait une retraite discrète et prudente en cas de déconvenue...

Précisément, une sente de chasse était là qui grimpait à travers le flanc escarpé d'un sommet de l'Esterel, sous l'ombrage vert des pins maritimes. Il la suivit et, parvenu sur une éminence qui dominait la route, il attendit, blotti derrière des touffes de myrthe.

Son attente dura à peine un quart d'heure. Bientôt, une silhouette féminine parut à un lacet de la Corniche. Le fonctionnaire eut la sensation d'une *grosse vague de sang* qui lui aurait afflué au cœur et en aurait déchaîné subitement l'arrêt. Puis il se ressaisit recouvra un peu de sang-froid. Une ombrelle de moire blanche lui dissimulait complètement le visage de l'inconnue, mais M. Voisier n'en admirait pas moins sa taille fine gainée dans un costume tailleur gris-clair, sa démarche onduleuse et souple, le mouvement rythmique et gracieux d'un corps moulé à souhait...

Il attendit qu'elle se fût assise sur le banc pour redescendre sans bruit. Mais, au bas de la sente, *une fâcheuse pierre contre laquelle* il buta trahit sa présence : la jeune femme se retourna vivement, un cri apeuré jaillit du fond de sa gorge :

— Charles !

Et M. Voisier, en reconnaissant sa femme, restait stupide, effaré, tremblant, l'esprit ballotté par mille sentiments divers, dans l'attitude d'un homme dont la situation tragique le dispute au comique...

***

Ils se sont remariés, et leur ménage est aujourd'hui aussi uni que celui d'un couple d'hirondelles qui se seraient dispersées dans une heure d'orage, et qui, après un long hiver, se retrouvent sur le rivage ensoleillé où les attend le nid tiède de l'an passé.

Jean ROCHON.

ECHOS

LA REFORME DU DIVORCE

L'Angleterre se préoccupe, actuellement, de réformer sa législation du divorce.

La commission royale nommée à cet effet a tenu, pour faire œuvre sage *et utile, à se documenter* sur la question en ouvrant une enquête internationale.

Des chiffres qu'elle a recueillis il ressort que le Japon est, de tous les pays du *monde*, celui *où l'on divorce le plus*. Voici, en effet, quel est annuellement, pour chacun des principaux pays, et pour une population de 100,000 habitants, le nombre des divorces :

Japon, 215 ; Etats-Unis, 73 ; Suisse, 32 ; France, 23 ; Allemagne, 15 ; Angleterre, 2.

En Amérique, le divorce est grandement facilité par les différences de législation existant entre les divers Etats. Dans certains d'entre eux, tel celui de Washington, la loi reconnaît jusqu'à onze cas de divorce. Mais le pays qui détient le record à cet égard est certainement l'île de Formose, où l' « excessive loquacité » est admise comme *motif suffisant pour faire rompre* une union.

LA CATASTROPHE DU " PLUVIOSE "

Les nouveaux travaux sont menés activement

Toutes les chaînes sont fixées et l'épave a été légèrement déplacée hier. - On espère l'amener aujourd'hui dans une position qui permettra l'extraction *rapide* des dix-huit derniers cadavres.

(De notre envoyé spécial)

Calais, 16 juin. — La préparation du départ du submersible pour une *situation plus propice* a occupé toute la journée. Le maillage des chaînes était terminé ce matin. Les deux chalands étaient prêts. M. le vice-amiral Bellue dirigeait la manœuvre, étant revenu à Calais depuis ce matin.

Vers quatre heures on posait la dernière chaîne sur le second chaland et le « Pluviôse » se trouvait donc à nouveau dans la position de captivité qu'il avait connue dans la rade, ayant au-dessus de lui et perpendiculairement à son axe, deux chalands qui allaient essayer de l'enlever à la *marée haute*.

Peu à peu le flot montait. A six heures, le premier chaland arrivait à « décoller » le « Pluviôse » dans sa partie avant.

Vers *six heures et demie l'arrière se soulevait* à son tour, secouant les vases qui l'enlisaient déjà.

A quelle manœuvre finale voulait-on aboutir ?

On avait renoncé depuis lundi soir à conduire le submersible jusqu'en cale sèche.

Mardi, on avait songé à l'approcher du quai, à le mettre sur un fond plus haut.

Aujourd'hui jeudi, c'est un troisième [illegible] le « Pluviôse » plus avant dans le bassin du « Paradis », à un endroit où la mer à marée basse laisse une hauteur d'eau inférieure de cinquante centimètres à celle du fond où le submersible *repose actuellement*. De plus, à cet endroit, le « Pluviôse » ne subira plus l'inclinaison actuelle qui fait que son *capot arrière est dissimulé sous l'eau*.

Ce capot arrière a besoin d'être accessible pour cette raison qu'en y pénétrant aisément on pourra retirer un grand nombre de cadavres qui se trouvent assurément groupés autour des accumulateurs et des moteurs. De plus on espère qu'en parvenant *à enlever au submersible* ses accumulateurs qui représentent 80 tonnes, on pourra l'alléger et en rendre le flottement plus facile.

Pour quand ?

J'ai demandé à M. le commandant Lagrené, de l' « Escopette » qui dirigeait la manœuvre des chalands ce qu'il espérait obtenir *comme résultats* : « Nous voulons enlever le « Pluviôse » à la vase qui l'entoure. Nous espérons parvenir à le soulever et ne fût-ce que pour le faire bouger d'un mètre, ce sera *un résultat*.

Notre but est de le mener dans le fond du bassin où la marée basse le découvrira plus complètement et permettra une extraction plus commode des corps. Au fond, c'est cela ce que nous poursuivons : arracher les cadavres au « Pluviôse » ! Tout le reste n'est *qu'accessoire*.

Nous sommes contrariés par la « morte eau » qui rend jusqu'à dimanche les marées hautes faibles et les marées basses médiocres. Il serait sûr que nous aurions un résultat satisfaisant et immédiat si nous étions lundi.

Maintenant, nous pouvons avoir de la chance. Une marée monte parfois d'une façon *inattendue. La morte eau va d'ailleurs* en diminuant à partir d'aujourd'hui ».

A cette opinion de M. le commandant Lagrené, s'ajoute cette autre d'une autre personnalité autorisée : « Si l'on réussit à transporter le « Pluviôse » à l'endroit où l'on veut le mener, il suffira d'attendre la *marée basse suivante pour voir reprendre* les travaux de sauvetage. Supposez que ce soir on bouge de place le submersible. A la marée basse suivante, demain matin, on *peut recommencer* à tenter de pénétrer dans l'épave. Un retard dans cette opération ne peut être que d'une marée ».

UNE CONVERSATION avec M. le Docteur Savidan

M. le médecin de 2e classe Savidan, qui est le *héros du sauvetage du « Pluviôse »*, fuit avec soin les journalistes. Il est extrêmement difficile de l'aborder car bientôt de son doux sourire il a éludé l'interview, pris congé de l'importun reporter et il se dérobe.

Les hasards d'une rencontre m'ont cependant permis de causer assez *longuement* avec lui. Ne vous attendez pas à des révélations sensationnelles sur ce que ce hardi marin a vu dans l'enfer du « Pluviôse » au cours de ses lugubres voyages. Là-dessus M. Savidan est d'une discrétion invincible...

Il attend sur le quai qu'on lui livre à nouveau le monstre de fer pour qu'il le défie en combat singulier. Il donne des ordres pour que tout soit prêt au moment voulu...

— « Ne seront-ils pas plus décomposés que les autres déjà retirés, les corps qui sont restés plus longtemps dans l'épave ?

— « Ils ne sauraient être pires que ceux que nous avons eus ! répond, une tristesse voilant de brume ses yeux bleus de breton, M. Savidan.

» La décomposition est déjà complète...

— » *Savez-vous que tout le monde a fort* admiré votre dévouement !

— « On a raconté trop d'histoires dans les journaux. Je n'ai pas fait tout ça. Les journalistes sont des farceurs. Ainsi tenez l'autre matin on vient m'avertir à quatre heures que deux journalistes demandent à me parler.

Un matelot vient me réveiller. J'avais besoin de repos. Je me retourne sur ma couchette et je ne me lève qu'à neuf heures.

A cette heure je sors. Les journalistes étaient encore là.

En riant je leur dis : « Ah ! non ! f... moi la paix ! » Eh bien le lendemain ils m'en faisaient raconter pendant deux colonnes ! »

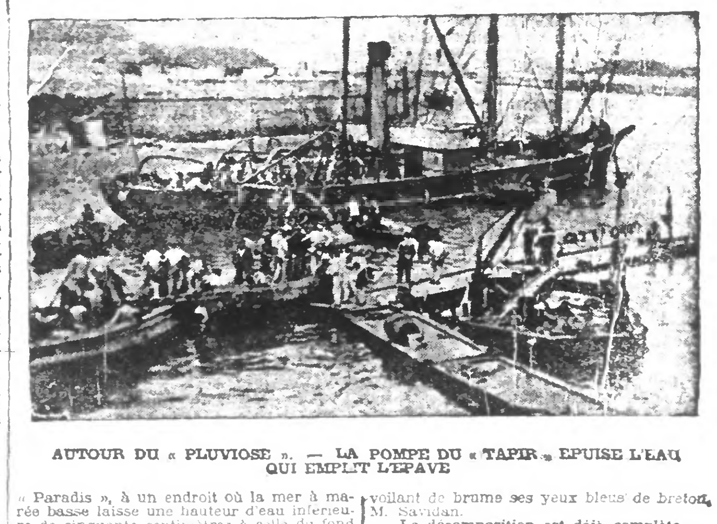

AUTOUR DU « PLUVIOSE ». — LA POMPE DU « TAPIR » EPUISE L'EAU QUI EMPLIT L'EPAVE

Il écrira pour le ministère ses visions de cauchemar

— Je ne veux pas livrer à la *publicité* les détails de ce que j'ai vu. Quand tout sera fixé, je noterai mes impressions, mes *observations, les cauchemars vivants* que j'ai connus...

— Ce seront vos *mémoires secrets*, docteur ?

— Non, je ne garderai pas cela pour moi. J'enverrai ce travail au ministère de la marine.

— *Ne communiquerez-vous pas ce récit* à un journal ?

— Non. Je n'en ai pas le droit. Il faudrait pour cela que j'en demande au préalable l'autorisation. Je ne donnerai ces mémoires qu'au ministère qui m'a demandé un rapport ».

Puis M. le docteur Savidan s'écarte du sujet, qui lui pèse.

Il aborde d'autres motifs, d'autres souvenirs, et cet homme tout jeune (il est né le 20 janvier 1880), cherche dans un rire léger, discret, l'oubli des heures du « cauchemar » pour employer son propre mot.

Les médecins civils fourniront aussi un rapport

Apprenant que M. le docteur Savidan avait été chargé de fournir un rapport au